

Après un été meurtrier, on s'attendait à un remède de cheval. Il n'en est rien...

Dans son discours de septembre sur l'état de l'Union, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a adressé aux eurodéputés un message en apparence clair: dans un monde dorénavant tourmenté, l'Europe doit prendre son destin en main. Placé sous le signe de la souveraineté européenne, son discours a fait largement état des défis géopolitiques, géoéconomiques, technologiques, climatologiques et militaires auxquels l'Europe est confrontée.

Son discours détonne des précédents. Sa tonalité dramatique en est la principale raison. Avec l'intelligence artificielle, le changement climatique fait figure de "point de bascule" en raison de la succession de sécheresses, des 600 000 ha de forêts partis cet été en fumée, des pertes radicales de rendement agricole et les 36 000 décès prématurés. Alors que le continent européen "se réchauffe deux fois plus rapidement que la moyenne globale", Mme von der Leyen estime que la réaction de l'Union ne peut plus être différée. Alors que l'on s'attendait au vu de ce constat – on ne peut plus alarmant – à un

remède de cheval, c'est davantage une thérapie graduée qui est suggérée.

Si on se réjouit que l'objectif de neutralité climatique que l'Union doit atteindre d'ici 2050, en vertu de la Loi européenne sur le climat, ne soit pas remis en cause par la Présidente, le charivari de mesures envisagées ne peut que nous laisser pan-tois.

Évaluer les risques

À défaut de vouloir accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'accent est dorénavant mis sur la "résilience" aux aléas climatiques, comme si l'on devait se résigner à admettre que le mal en cours est incurable. À cet égard, Mme von der Leyen évoque l'identification par la Commission des "cent territoires les plus vulnérables" au changement climatique en vue d'évaluer les risques auxquels ils sont soumis et de déterminer le niveau du pouvoir adéquat pour les prévenir. S'agit-il de créer un fonds européen en vue de soutenir les mesures d'adaptation qui seront mises en œuvre par les municipalités et les régions dites "vulnérables"? Au moyen de quelles ressources? En fonction de quels critères? L'Union ne risque-t-elle pas d'empiéter sur leurs compétences en matière d'aménage-

Le terme "environnement" serait-il devenu tabou? Mme von der Leyen ne l'a pas prononcé une seule fois au cours de son discours, et ce, alors que le Pacte vert pour l'Europe fut l'un des fers de lance de sa première présidence (2019-2024).

ment du territoire et de protection civile? L'indétermination est assurément de mise.

Prêtes, les compagnies d'assurances?

Sur le registre des dédommagements, partant du constat que seuls 25 % des dommages récemment causés par le réchauffement sont couverts par des assurances privées, Mme von der Leyen prône une "alliance assurantielle climatique". Les compagnies d'assurances seront-elles prêtes à couvrir des risques fortement marqués du sceau de l'incertitude? Poser la question, c'est déjà y répondre.

Un plan européen de "lutte contre les vagues de chaleur" est envisagé, alors qu'une telle action relève de la politique de santé, chasse gardée des États membres. La création d'une force civile européenne pour lutter contre les feux de forêt n'a en revanche pas été mise à l'ordre du jour.

Cette liste à la Prévert s'allonge encore. La production d'"énergie propre" (y compris, l'énergie nucléaire) doit être accrue uniquement dans le but de diminuer les prix des produits énergétiques, préoccupation aux retombées électorales significatives. Aussi l'austérité énergétique n'est-elle qu'un rêve lointain. Par ailleurs, la transition énergétique devra encore patienter. L'absence de proposition concrète permettant de pallier



Opinion



Nicolas de Sadeleer

Professeur ordinaire, chaire Jean Monnet, UCLouvain, St Louis

■ Le discours d'Ursula von der Leyen de septembre dernier sur l'état de l'Union man- que cruellement d'ambition en matière cli- matique alors que la crise s'aggrave à tra- vers l'Europe.

notre dépendance aux métaux critiques (principalement im- portées de Chine) et aux terres rares en est la raison.

Le terme "environnement" se- rait-il devenu tabou? M^{me} von der Leyen ne l'a pas prononcé une seule fois au cours de son dis- cours, et ce, alors que le Pacte vert pour l'Europe fut l'un des fers de lance de sa première pré- sidence (2019 – 2024). Or, dans le sillage de ce Pacte, une cen- taine d'actes législatifs concer- nant la protection de l'environ- nement, le développement des énergies renouvelables, l'effica- cité énergétique, etc., furent adoptés. Cette omission de pre- mière classe est d'autant plus in- congrue que les mesures de pré- vention et d'adaptation au chan- gement climatique s'articulent avec de nombreuses règles envi- ronnementales (prévention de déchets en vue de réduire les émissions de méthane, gestion quantitative et qualitative des eaux de surface, conservation de milieux naturels destinée à ren- forcer leur résilience, etc.).

Flirter avec le populisme

Forte du succès de la vague de simplifications des règles euro- péennes (Omnibus) débutée en 2025 qui a surtout conduit à dé- réguler plusieurs règles environ- nementales, la Commission européenne réclame à présent que les autorités nationales se li- vrent, elles aussi, à un tel exer- cice.

L'accélération de l'octroi des autorisations administratives (permis de bâtir, d'exploiter) de- vient le nouveau mot d'ordre de la croissance économique. À cela

s'ajoute l'injonction faite aux 27 États membres de ne pas se montrer plus catholiques que le Pape. Conformément à une logi- que de *No GoldPlating*, ils sont appelés à ne plus adopter des mesures plus strictes que celles décidées par les institutions de l'UE. Nous en restons interdits, car de tels propos flirtent avec le populisme. Sur un plan juridi- que, dans la mesure où le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne confère aux États le droit de poursuivre un niveau de protection de l'envi- ronnement et des travailleurs plus élevé que la moyenne euro- péenne, la Commission euro- péenne ne peut pas remettre en cause leur souveraineté dans ces matières.

Ce discours sur l'état de l'Union contraste radicalement avec le programme de travail an- nuel de l'institution qu'elle pré- side. Alors que celui-ci est émaillé de propositions normati- ves, de calendriers, de dates bu- toirs, de lignes budgétaires, le discours de l'état de l'Union du 16 septembre dernier reflète un cruel manque d'ambition auquel s'ajoute de l'imprécision, voire de la confusion. À trop vouloir plaire aux courants de pensée dominants, l'Union risque de s'enliser dans des chemins de traverse en matière de durabilité et de lutte contre le changement climatique. Devons-nous donc conclure que le flou l'emporte sur le concret?

→ Titre de la rédaction. Titre original: "L'état de l'Union dans tous ses états: un défi climatique pour l'UE qui ne se tarit pas!"

OPINION

"Instrumentalisés": le mot qui dispense d'écouter

■ On ne se demande plus si ce que disent les jeunes en colère est fondé, mais qui les fait parler. En sacrifiant la véritable écoute.



Lionel Jonkers

Historien et professeur de religion catholique

J'entre en classe et, avant même que j'aie posé mes affaires, des élèves me parlent des manifestations de ce jeudi dernier à Liège, qu'ils ont sui- vies sur leurs écrans pendant le temps de midi. Une idée a germé en eux: "*Que peut-on faire pour vous aider? Nous aussi, on voit, on vit, on en conclut quelque chose*". Je n'ai pas su répondre. J'ai seule- ment murmuré: "*J'ai peur qu'on vous ac- cuse d'être instrumentalisés*". Cette phrase me poursuit: j'y ai entendu ma propre in- quiétude, et elle m'a fait honte.

Or ce mot, "instrumentalisés", circule depuis que leurs expressions, dans le sillage du mouvement français, ont dégé- néré. Je comprends le souci de protection qu'il traduit, et la violence est inaccepta- ble. Mais le mot ne protège pas: il dé- place. On ne demande plus si ce que di- sent ces jeunes est fondé, mais qui les fait parler. De plus, il est irréfutable, puisque la parole qui nous agréé est "autonome" et celle qui nous heurte "manipulée". En- fin, il suppose des têtes vides qu'un adulte habile n'aurait qu'à remplir.

La colère de mes élèves

Ce soupçon n'est pas neuf. Les Évangiles connaissent déjà la scène: des enfants crient dans le Temple, les grands prêtres s'indignent, et Jésus répond: "*N'avez-vous jamais lu: de la bouche des enfants et des nourrissons tu as tiré ta louange?*" (Mt 21,16). Ce qui blesse les notables, ce n'est pas le contenu du cri, c'est qu'il se fasse entendre là où on ne l'attend pas. Luc le dit autrement: si les disciples se taisent, les pierres crieront (Lc 19,40).

Kant a vu pourquoi on l'étouffe: la mino- rité dont il faut sortir se prolonge volon- tiers grâce à des tuteurs bienveillants. J'ai eu la chance de grandir ailleurs. Notre aumônier scout, passé par la JOC, le MOC et la CSC, ne nous demandait pas d'avoir raison, mais d'être sérieux: partir de ce que nous vivions, accepter d'être contre- dits. Je lui dois d'avoir su que ma parole comptait, et que cela m'engageait. C'est à cette école que j'écoute aujourd'hui la co-

lère de mes élèves. D'où vient-elle? En Fé- dération Wallonie-Bruxelles, la crise de l'école est la pointe visible d'une crise de société plus large, qui peine à se régéné- rer et donc à transmettre.

Les 254 élèves avec qui je discute régu- lièrement n'ont rien d'une foule crédule: ils voient des enseignants épuisés, constatent le silence de ceux qui décident, sa- vent que la vie coûtera plus cher. Ce n'est pas de la manipulation, c'est de la luci- dité. Salomé Saqué le montre bien: on re- proche aux jeunes leur désintérêt, puis on leur demande de se taire quand ils s'enga- gent. Ce n'est donc pas la parole qui man- que, c'est le crédit qu'on lui accorde.

Distinguer colère et violence

Encore faut-il distinguer cette colère de la violence: la première signale que quel- que chose d'essentiel est blessé, la se- conde naît quand personne ne l'a ac- cueillie. Et si l'on s'indigne des vitrines brisées, on peut aussi regarder les violen- ces structurelles et symboliques, qui ne font jamais la une parce qu'elles sont res- pectables. Cette parole a-t-elle alors des limites? Certainement: elle est située, parfois approximative. Mais celle des adultes l'est tout autant, et si l'influence disqualifiait, plus personne ne pourrait parler. Ce qui compte, c'est la capacité d'examiner, d'argumenter, de répondre, et elle ne se forme qu'après l'écoute. Reste une question inconfortable: n'ac- cueillons-nous cette parole que lors- qu'elle conforte notre idée de l'ordre? Ce serait n'aimer que notre écho.

C'est là que Hannah Arendt nous éclaire: elle voyait dans chaque nais- sance la possibilité d'un commencement, et demandait si nous aimons assez nos enfants pour ne pas leur retirer la chance d'entreprendre quelque chose de neuf. Mes élèves m'ont demandé ce qu'ils pou- vaient faire pour nous aider. Je leur dois une réponse: qu'ils parlent, et que nous écoutions. Si ce qu'ils nous renvoient nous dérange, ce n'est pas le miroir qu'il faut briser.